

Depuis près de 35 ans, Histoire & Collections est un groupe de presse connu et reconnu dans les secteurs de la défense (histoire et matériel) et des loisirs.

Repris en juillet 2016, par le **Groupe Sophia Communication de Thierry Verret et Gilles Gramat**, Hommes de Presse convaincus par la pertinence des titres et le professionnalisme des journalistes qui les animent.

MediaObs est la régie publicitaire des titres Histoire & Collections.

1. HISTOIRE ET COLLECTIONS PUBLICATIONS

Spécialisées dans les domaines de l'actualité et de la collection, de véhicules, de militaria, de maquettes et du vintage

5 centres d'intérêts experts :

- **Actualités**
RAIDS
RAIDS AVIATION
- **Militaire**
MILITARIA
GBM (Guerre, Blindé et Matériel)
- **Locomotion**
CHARGE UTILE
- **Loisirs**
WINGMASTERS
STEELMASTERS
- **Lifestyle**
STYLES VINTAGE

2. HISTOIRE ET COLLECTIONS EDITION

Éditeur de livres très actif dans ces domaines, Histoire & Collections publie plus d'une centaine d'ouvrages par an en français et en anglais

3. HISTOIRE ET COLLECTIONS EVENTS

Acteur majeur, Histoire et Collections expose dans de nombreux salons et participe aux principaux événements :

- Museum Connection (Paris) – Janvier
- Rétromobile (Paris) – Février
- Salon Vivre l'Histoire (Paris) – Février
Paris Espace Champerret
- Les Heures Historiques de Sully sur Loire – Mai
- Eurosatory (Villepinte) – Juin
- Aéroputes, (Le Bourget) – Octobre
- Euronaval (Le Bourget) – Octobre
- Bastogne Barracks (Bastogne/Belgique) – Décembre
- Salon de la figurine (Sèvres) – Novembre
- Epoqauto (Lyon) – Novembre
- Milipol (Paris) – Novembre



CONCEPT

La collection, l'histoire et la restauration de véhicules utilitaires des Années 40 aux années 80. Fondé en 1992, CHARGE UTILE s'est immédiatement imposé comme LA revue de référence dans le domaine du camion de collection et de tous les véhicules utilitaires anciens, en vrai et en miniature : gros camions des transporteurs et camionnettes des commerçants et artisans, fourgons de déménagement et fourgonnettes de livraison, autocars de ligne et de tourisme, autobus urbains, véhicules d'incendie des sapeurs-pompiers, véhicules militaires aussi, sans oublier les tracteurs agricoles et les engins de travaux publics, les voitures de police et de gendarmerie, les ambulances et les corbillards, les fourgons postaux et tant d'autres véhicules utilitaires.

POSITIONNEMENT

Leader de la presse Locomotion, Position incontestée dans son domaine depuis plus de 20 ans, Une Référence incontestée dans l'univers des magazines de transports, Mission d'information sur l'actualité des collections, diffuseur de documentations historiques de grande valeur technique, très illustrées sur des engins utilitaires et sur leurs utilisateurs professionnels. Seul magazine à traiter de tous les types de véhicules utilitaires d'après-guerre, Iconographie riche et inédite.

PERIODICITE

Mensuel, HS

PRESENTATION

Rédacteur en chef : **Jean-François Colombet**

116 Pages + un blog www.chargeutile.com alimenté régulièrement par des articles sur l'actualité de la collection des véhicules utilitaires, il permet également d'accéder aux archives et aux anciens numéros.

Couverture vernie – Nouvelle maquette en Mai 2016, plus claire, plus lisible, plus dynamique.

Densité des informations au service des lecteurs.

Le front des Bourses – RV incontournable pour les collectionneurs.

Prix de vente : 7.50 €

PERFORMANCES

Tirage : 30 000 exemplaires dont 5 000 abonnés

Distribution : MLP

CIBLE

Prioritairement des Hommes, Collectionneurs avertis, Passionnés d'histoire militaire contemporaine ou Grand Public admirateur et curieux ?

CALENDRIER DE PARUTION 2019

N°	DATÉ	PARUTION	TECHNIQUE
311	JANVIER	18 JANVIER	26 DÉCEMBRE
312	FÉVRIER	19 FÉVRIER	29 JANVIER
313	MARS	19 MARS	26 FÉVRIER
HS93	HS	30 MARS	12 MARS
314	AVRIL	19 AVRIL	26 MARS
315	MAI	18 MAI	24 AVRIL
316	JUIN	19 JUIN	27 MAI
HS94	HS	29 JUIN	15 JUIN
317	JUILLET	19 JUILLET	28 JUIN
318	AOÛT	20 AOÛT	28 JUILLET
319	SEPTEMBRE	19 SEPTEMBRE	15 SEPTEMBRE
HS95	HS	28 SEPTEMBRE	11 SEPTEMBRE
320	OCTOBRE	19 OCTOBRE	29 SEPTEMBRE
321	NOVEMBRE	19 NOVEMBRE	28 OCTOBRE
HS96	HS	29 NOVEMBRE	12 NOV
322	DÉCEMBRE	19 DÉCEMBRE	26 NOVEMBRE

Sous réserve de modification

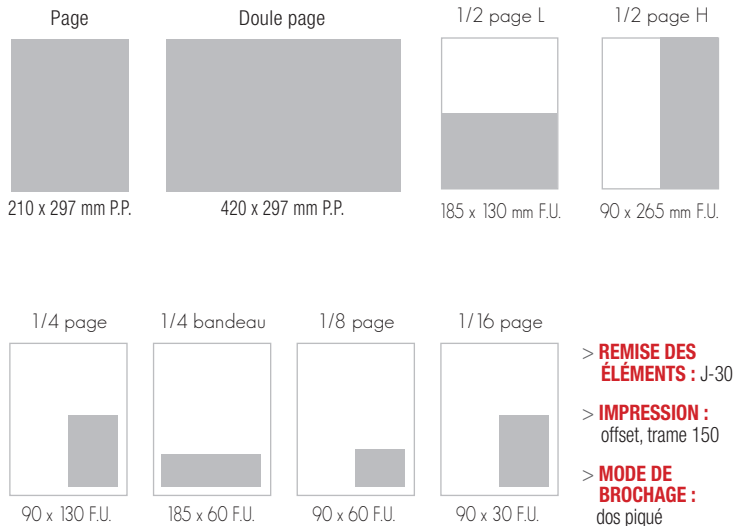
TARIFS 2019 (Euros H.T.)

EMPLACEMENT	COUT
4° de couverture	1 900
3° de couverture	1 600
Page	1 400
Double Page	2 800
1/2 Page	800
1/4 Page	500
1/8 Page	300
1/16 Page	200
Opérations Spéciales Encarts	Nous consulter -

DÉGRESSIFS (Euros H.T.)

EMPLACEMENT	COUT
Jusqu'à 5 insertions	10%
De 6 à 12 insertions	20%
A partir de 13	30%
Remise Professionnelle Cumul des mandats	15% 3%

INFORMATIONS TECHNIQUES



> REMISE DES ÉLÉMENTS : J-30

> IMPRESSION :
offset, trame 150

> MODE DE BROCHAGE :
dos piqué

> ÉLÉMENTS À FOURNIR :

document PDF 1.3 + 1 épreuves de photogravure. Rajouter 5 mm de rogne et les traits de coupe pour les formats plein papier. Pour les doubles pages, nous fournissons impérativement deux pages simples. Pour les pages nécessitant un blanc tournant (cadre blanc autour de la page), le cadre doit faire au minimum 1 cm.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Toute souscription d'un ordre de publicité implique pour l'annonceur et son mandataire l'acceptation des conditions générales ci-dessous, valables du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

CONCLUSION DU CONTRAT

Tous les ordres de publicité sont exécutés aux conditions du tarif. L'éditeur se réserve le droit de refuser l'insertion de toute annonce contraire à l'esprit ou à la présentation du magazine. Il en est de même si une annonce paraît contraire à la législation en vigueur ou est refusée par l'ARPP.

REPORT ET ANNULATION DE PARUTION

Pour être acceptées, les demandes d'annulation ou de report devront être notifiées par écrit dix semaines avant la date de parution.

UTILISATION DU TITRE

Les titres des publications appartenant à leurs éditeurs respectifs, leur nom ne peut être utilisé dans une annonce de publicité sans autorisation préalable écrite de l'éditeur (nous consulter).

RÈGLEMENT

Tout ordre de publicité d'un annonceur transmis par un mandataire ne sera valablement pris en compte que contre remise par l'annonceur au régisseur d'une notification de mandat dûment remplie et signée qui devra préciser notamment que les conditions générales de vente dudit régisseur ont été portées à la connaissance de l'annonceur qui déclare les accepter (modèle fourni par MediaObs sur demande). Le règlement sera demandé à la remise de l'ordre lorsque celui-ci émanera d'un nouvel annonceur, d'un nouveau mandataire ou lorsque le client n'aura pas respecté une ou plusieurs échéances de paiement antérieures ou pour tout dépassement d'encours tel qu'autorisé et estimé par MediaObs. Suivant l'importance ou la nature du travail à exécuter, il pourra être alors demandé une avance de 30% du montant HT à la commande. La publicité est payable sans escompte à 45 jours fin de mois de facturation.

MODIFICATIONS

MediaObs se réserve le droit de modifier ses tarifs et sa politique commerciale sans délai ni préavis.

DOCUMENTS ET BON À TIRER

Les documents techniques devront être de qualité conforme aux spécifications techniques des supports. Dans le cas contraire, MediaObs ne pourra être tenu pour responsable de la mauvaise qualité de leur reproduction. Par ailleurs, tout bon à tirer non renvoyé dans les 48 heures implique l'accord de l'annonceur et dégage la responsabilité de MediaObs. Tous les textes, fichiers informatiques ou photographies de type rédactionnel seront précédés ou suivis de la mention « publi-information » ou « publi-reportage ». Ces textes, photographies ou fichiers informatiques devront être soumis à l'accord des supports et de la régie. Les fichiers informatiques et documents non réclamés dans un délai de 12 mois suivant la parution seront détruits. La réalisation de typons ou tout document technique par MediaObs ou les supports fera l'objet d'une facturation de frais techniques. Toute création publicitaire exécutée par les soins de la régie ou des supports reste leur propriété artistique.

CRÉATIONS GRAPHIQUES

Les créations graphiques réalisées par MediaObs pour le compte des annonceurs sont destinées exclusivement aux parutions faisant l'objet d'un ordre de publicité signé par MediaObs dans les supports dont il assure la régie publicitaire. L'annonceur peut cependant acquérir le droit d'exploiter ces créations dans tout autre support de communication pour un montant forfaitaire équivalent à trois fois le prix facturé pour cette prestation.

JUSTIFICATIFS

Pour les titres adhérents à l'outil e-justifs, conformément aux accords pris par le SEPM et l'Udecam, 2 exemplaires papier au plus seront envoyés par numéro et par agence utilisant l'outil.

LOI APPLICABLE - ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les relations entre MediaObs et le client sont soumises au droit français, qui est seul applicable. Tout différend relatif à la validité, à l'interprétation et/ou à l'exécution du présent contrat sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris, auquel il est fait attribution de juridiction et ce nonobstant pluralité des défendeurs ou appel en garantie.

CONTACTS

Team Co

Christian Stefani
cstefani@mediaobs.com
01 44 88 93 79

Martin Rougé
mrouge@mediaobs.com
01 44 88 89 10

Studio

Cédric Aubry
caubry@mediaobs.com
01 44 88 89 05

Louis Fourquet
studio@mediaobs.com
01 44 88 89 26